



Conditions Spécifiques Liste Rouge

Article 1 - Conditions générales applicables

Les présentes conditions spécifiques relèvent des conditions générales de l'abonnement au service téléphonique.

Article 2 - Définition des prestations

Les coordonnées du client ne figurent pas dans les annuaires imprimés et électroniques, ne sont pas communiquées au public par les fournisseurs de services de renseignements téléphoniques et ne sont pas commercialisées à des tiers pour des opérations de prospection directe. Néanmoins, le client peut bénéficier de tous les services de la téléphonie fixe Orange et notamment:

- du paiement par prélèvement automatique ou par titre interbancaire de paiement qui nécessite la communication du numéro de téléphone à l'établissement teneur du compte pour les nécessités de gestion,
 - de la remise de télégrammes directement par un opérateur ou éventuellement l'utilisation d'un lanceur d'appels,
 - de l'identification, par ses correspondants abonnés à Numéris ou aux services « Présentation du Numéro » ou « Présentation du Nom », de son numéro lors d'appels émis à partir de son poste. Néanmoins, ses nom, prénom, dénomination ou raison sociale ne sont pas présentés à ses correspondants abonnés au service « Présentation du Nom ». Cependant, le client qui souhaite conserver l'anonymat lors de ses communications téléphoniques peut opter selon ses besoins pour le secret appel par appel ou le secret permanent. Dans les deux cas, son numéro de téléphone n'est pas transmis à ses correspondants.
- Les appels vers les services 15, 17 et 18 donnent toujours lieu à l'identification des coordonnées du client.

Article 3 - Durée du contrat

Le client a la faculté de s'inscrire sur la Liste Rouge au moment de la souscription de l'abonnement au service téléphonique ou ultérieurement, à tout moment, en s'adressant au service clients ou à la boutique Orange dont il dépend.

Conformément aux articles 3 et 15-2 des conditions générales de l'abonnement au service téléphonique Orange, les présentes conditions spécifiques peuvent être résiliées à tout moment par écrit auprès du service clients ou de la boutique Orange dont dépend le client.

Article 4 - Prix

L'inscription en Liste Rouge est réalisée sans supplément d'abonnement.